ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail et affaires sociales : personnel

Question écrite n° 48227

Texte de la question

M. Philippe Langenieux-Villard attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les modalites de la fusion des delegations regionales a la formation professionnelle et des directions regionales du travail et de l'emploi dans le cadre de la reforme de l'Etat. Les inspecteurs et les controleurs de la formation professionnelle s'inquietent du dispositif mis en place pour organiser leur integration dans les corps equivalents de la branche travail. Il lui demande de bien vouloir lui preciser comment seront prises en compte l'anciennete et la progression de carriere des inspecteurs de la formation professionnelle lorsqu'ils integreront le corps de l'inspection du travail.

Données clés

Auteur : M. Langenieux-Villard Philippe
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48227
Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 657